

POLTIQUE ERASMUS – ISM FENELON

Mobilité internationale BTS Commerce international

Dans le cadre de leur formation, nos étudiants de BTS Commerce International à référentiel européen doivent réaliser 14 à 16 semaines de stage dont 9 semaines dans un pays étranger pour prétendre à la bourse ERASMUS. Ce stage à l'étranger offre l'opportunité de mettre en pratique les connaissances acquises lors de la formation mais aussi d'acquérir des compétences professionnelles, linguistiques et interculturelles nouvelles.

Notre engagement dans le programme Erasmus sur la période 2021-2027 permet aux bénéficiaires que nous ciblons : étudiants, enseignants et personnels, de bénéficier d'une belle expérience de mobilité, mais aussi de :

- ✓ Monter en compétence,
- ✓ Travailler sur son développement personnel,
- ✓ Développer son enrichissement culturel,
- ✓ Améliorer son niveau linguistique,
- ✓ Elargir ses réseaux personnel et professionnel,
- ✓ Ajouter une plus-value au diplôme
- ✓ Augmenter son employabilité,

1 - Comment financer sa mobilité ?

Les bourses Erasmus +

Rejoindre la Charte de l'enseignement supérieur du programme Erasmus+ est un axe de déploiement de notre stratégie d'ouverture sur notre environnement et d'enrichissement de notre réseau à l'étranger.

2 - Qui peut demander un financement Erasmus + ?

Tous les étudiants inscrits en 1^{ère} année de BTS commerce international (voire 2^{ème} année, de manière exceptionnelle) peuvent solliciter cette bourse sans condition de ressources. La sélection des étudiants participant au programme Erasmus + est basée uniquement sur les critères objectifs suivants :

- ✓ Absentéisme – Assiduité
- ✓ Motivation et Implication dans le projet de mobilité

3 – Dans quels pays peut se dérouler le stage et quel est le montant de la bourse ?

Prioritairement dans les pays de l'UE

TABLEAU INDICATIF DES MONTANTS MENSUELS ERASMUS SELON LES GROUPES DE PAYS :

- Mobilité longue : 60 jours

	MONTANT MENSUEL	COMPLEMENT FINANCIER Mobilité stage	COMPLEMENT FINANCIER Inclusion*
Groupe 1 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède <u>+ pays de la zone 13</u> (Andorre, Monaco, Saint-Marin, État de la Cité du Vatican) <u>+ pays de la zone 14</u> (Îles Féroé, Suisse, Royaume-Uni)	350€	150€	250 €
Groupe 2 : Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, République Tchèque	300€	150€	250 €
Groupe 3 : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République de Macédoine du Nord, Roumanie, Turquie, Serbie	250 €	150€	250 €
Hors EU <u>Attention seul 20% de notre budget</u> <u>Erasmus pourra être attribué pour ce</u> <u>cas-là.</u> <u>Les dossiers seront donc étudiés au</u> <u>cas par cas, par ordre d'arrivée.</u>	700€		250 €

- Mobilité hybride courte : 30 jours + distanciel

Un financement partiel sera accordé à hauteur de 50% des contributions prévues, à savoir de 1^{er} au 14^{ème} jour => 79€/ jour, et du 15^{ème} au 30^{ème} jour => 56€/ jour.
 A cela s'ajoutera la contribution aux frais de voyage.

*** Bénéficiaires Inclusion :**

- ✓ *Personne en situation de handicap*
- ✓ *Résidant d'une commune classée Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), ou d'une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville*
- ✓ *Boursier sur critères sociaux de l'enseignement supérieur échelons 6 et 7*
- ✓ *Ayant droit d'un foyer dont le Quotient familial CAF est inférieur ou égal à 566€*

- La contribution aux frais de voyage (mobilité longue et courte):

CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
10 à 99 km : 28 €	10 à 99 km : 56 €
100 à 499 km : 211 €	100 à 499 km : 285 €
500 à 1999 km : 309 €	500 à 1999 km : 417 €
2000 à 2999 km : 395 €	2000 à 2999 km : 535 €
3000 à 3999 km : 580 €	3000 à 3999 km : 785 €
4000 à 7999 km : 1 188 €	4000 à 7999 km : 1 188 €
plus de 8000 km : 1 735 €	plus de 8000 km : 1 735 €
+ Jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet	+ Jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet

4 - Procédure de demande de bourse ?

Pour obtenir une bourse Erasmus pour un stage à l'étranger de 9 semaines, l'étudiant doit faire une demande écrite auprès des enseignants référents via un formulaire à retirer au secrétariat. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée pour l'affectation des bourses.

5 - Quand a lieu le versement de l'aide ?

Un préfinancement de 70% est versé à l'étudiant participant dans un délai de 30 jours calendaires suivant la signature du contrat de mobilité, par les 3 parties : établissement, entreprise et étudiant, ou après réception de la confirmation d'arrivée, et au plus tard à la date de début de la mobilité.

Le solde de 30%, est versé après l'accomplissement des formalités.

6 – Récapitulatif des documents à fournir

Les documents suivants devront parvenir aux responsables des relations internationales de l'établissement :

- ✓ Convention de stage
- ✓ Kit de mobilité
- ✓ Attestation de stage
- ✓ Attestation de présence Erasmus+.

A noter : *Le participant devra compléter et soumettre un rapport en ligne après sa période de mobilité, dans un délai de 30 jours calendaires suivant la réception de la notification l'invitant à le faire.*

Enseignants référents :

anne.perrin@institut-fenelon.org / tatiana.zuzic@institut-fenelon.org